

LE PARTENARIAT MAGHREB ARABE - UNION EUROPEENNE: QUEL AVENIR?

PR. RAHAL ALI & DR. HAROUN TAHAR

Faculté des sciences économiques
et de gestion, Université de Batna, Algérie

Résumé:	ملخص
Après avoir fait dans une première partie un bilan de l'Union du Maghreb Arabe, des réalisations en matière de mise à niveau des économies, et de l'état de l'investissement direct étranger dans la région. Les auteurs s'interrogent sur l'avenir du partenariat Maghreb Arabe-Union Européenne dans une seconde partie, ou seront traités d'une part la nécessité des relations de coopération inter-maghrébines, d'autre part, l'engagement responsable du partenaire européen.	في القسم الأول قدمنا حصيلة لاتحاد المغرب العربي وما تحقق في مجال تأهيل الاقتصادات وحالة الاستثمار المباشر الأجنبي في المنطقة، ثم تساءلنا، في القسم الثاني، عن مستقبل الشراكة بين المغرب العربي والاتحاد الأوروبي، حيث تم التطرق، من جهة، إلى ضرورة إقامة علاقات تعاون بين البلدان المغربية، ومن جهة أخرى إلى ضرورة الالتزام المسؤول للشريك الأوروبي.

A - L'Union du Maghreb Arabe: une entité économique: état des lieux, mise à niveau des économies et investissement direct étranger.

1 - L'UMA et les raisons de l'échec des tentatives d'intégration.

Treize années se sont écoulées depuis l'instauration de l'Union du Maghreb Arabe par le traité de Marrakech du 17 février 1989, le bilan des réalisations reste mitigé, en deçà des espérances des peuples et ce malgré les énormes complémentarités de la région. Les raisons de ces échecs peuvent essentiellement être regroupées comme suit¹:

1 - Les méthodes d'intégration utilisées: primat du politique et multiplicité des centres de décisions à l'échelle régionale. Parmi les erreurs qui ont été commises par ces pays en matière d'intégration, il en est une majeure celle d'avoir accordé la primauté du politique sur l'économique; cette erreur a caractérisé pratiquement toutes les tentatives d'intégration. Et si ces tentatives ont échoué c'est parce que les conditions économiques qui tendent à renforcer la solidarité économique et sociale au niveau régional n'ont pas été réunies et on a voulu les faire infléchir par la politique.

L'autre problème qui a constitué un obstacle à ces tentatives d'intégration, est du à la prolifération des centres de décisions

communautaires. La situation s'est d'avantage compliquée après la prédominance de l'attitude "nationaliste"²; celle-ci, comme le souligne A. Bouzidi, "entraîne chacun des partenaires à n'accepter comme projet mixte que celui qui s'inscrit dans "son" modèle et "ses" choix économiques sans interférence aucune.

2 - Les causes structurelles: les économies maghrébines sont fortement déséquilibrées, compromettant ainsi la possibilité du développement régional. On citera parmi ces faiblesses: l'exiguïté des marchés nationaux, la sous-utilisation de la capacité de production ainsi que l'absence de cohérence des plans nationaux de développement.

En plus de ces problèmes les pays du Maghreb trouvent des difficultés à mettre en application les mesures communautaires.

les échanges intra-maghrébins ne représentent qu'un faible taux, à peine 4%. Rappelons qu'au moment où, en Europe, on signait le traité de Rome, les échanges inter- CEE, représentaient déjà 40%, actuellement 70% .

Cette faiblesse est due en grande partie à la nature des systèmes productifs des cinq pays, aux contentieux frontaliers et aux autres problèmes qui ont longtemps envenimé les relations entre les pays de la région et entravé la concrétisation de projets de coopération bilatérale ou multilatérale, et surtout à la grande verticalité de leurs échanges du fait du passé colonial ou de leur dépendance de l'exportation d'un ou de deux produits.

Ainsi, l'UMA en tant qu'institution n'a pratiquement pas existée. Dans ce contexte, l'Europe a signé trois accords d'association et de coopération avec les pays se réclamant du Maghreb: la Tunisie en 1995, le Maroc une année après, l'Algérie en 2001. Quel bilan peut-on faire de la mise à niveau des économies et de l'investissement direct étranger dans ces pays?

2 - Bilan de la mise à niveau des économies et de l'investissement direct étranger dans les pays du Maghreb.

• Financement de la mise à niveau par les fonds Meda.

La mise à niveau compétitive est la pierre d'achoppement de toute politique de libéralisation et plus particulièrement des accords de libre-échange. Ainsi, c'est de la réussite de cette politique que dépendra tout le processus d'insertion du pays à l'économie mondiale et la réduction des

disparités entre ce dernier et les économies les plus concurrentes. En effet, pour faire face à cette situation le développement de la compétitivité de l'économie devient indispensable.

Tout pays voulant s'intégrer à un regroupement régional et par conséquent à l'économie mondiale, doit mettre en place une politique de mise à niveau en cherchant à identifier des avantages potentiels de compétitivité et qu'il faut mettre à niveau, ensuite il est essentiel de chercher un soutien financier pour mener à bien cette opération.

Cette opération fort délicate, puisqu'elle concerne tous les domaines qui contribuent à développer cette compétitivité globale de l'économie et qui touche: l'administration, les législations qui concernent l'environnement de la production et des affaires, le tissu des entreprises, le côté social etc... Cependant cette opération doit s'attaquer en premier lieu à la sphère de la production des richesses, par une politique de restructuration industrielle. L'appui à cette opération peut prendre plusieurs formes:

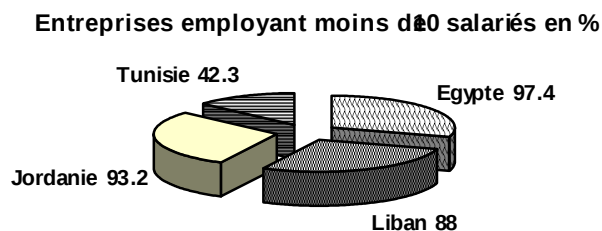
1- agir sur l'environnement global des entreprises, en adoptant des programmes qui ont pour objectif l'amélioration de cet environnement ou ce qui est appelé "l'action horizontale" (formation, diagnostic, infrastructures technologiques, recherche-développement, innovation, etc..)³;

2- mener des actions spécifiques dans le but de moderniser des branches ou des entreprises bien déterminées. Cette action exige un soutien, qui consiste à mettre en place des mécanismes financiers adéquats, comme des prêts bonifiés à moyen long terme, fonds de garantie, capital risque, cofinancement, prises de participation.

La restructuration industrielle ne doit pas s'articuler uniquement sur les actions horizontales, car l'impact de ces actions est limité ; celle-ci devrait s'accompagner d'actions visant la modernisation du tissu des entreprises. Cette restructuration doit être sélective, et il s'agit de procéder à celle-ci par la mise en place d'une stratégie bien élaborée, de branches et de sous branches industrielles, ciblées d'avance et qui disposent d'avantages compétitifs effectifs ou potentiels et d'un positionnement sur des activités à valeur ajoutée élevée. Il s'agit ensuite d'inciter à la restructuration d'entreprises viables, ayant un potentiel de productivité important, par plusieurs actions multiformes intégrant les facteurs d'ordre technique, financier, et organisationnel.

Dans le cas des pays du Maghreb, le développement de la compétitivité devient un impératif, surtout que l'impact du démantèlement tarifaire concernera en premier lieu les petites et moyennes entreprises qui feront face à une concurrence régionale et internationale. Ces dernières, n'ayant ni les moyens humains, technique, financier, et organisationnel, seront les plus touchées par cette situation.

L'une des causes principales de la mise à niveau de l'économie, voire de la restructuration industrielle, se trouve être la structure même de l'industrie des pays méditerranéen. En effet, le tissu économique se caractérise par la prégnance de petites et moyennes entreprises (PME/PMI).



Secteurs établis par nous même d'après les données de : Di Pietro, G et Gomez Y Paloma, S 1998.

Après avoir défini la politique de mise à niveau, dans un environnement mondialisé et étudié la structure industrielle des pays soumis à cette politique de restructuration industrielle où on constate une prédominance des PME, PMI, voyons maintenant comment s'effectue son financement avant d'entamer le bilan qui peut être tiré de l'expérience tunisienne et marocaine de la politique de mise à niveau, à la suite de la signature de l'accord d'association avec l'UE.

En effet, c'est de la mise en place d'une politique de financement que dépendra forcément la réussite de ce programme de restructuration industriel. Celui-ci peut prendre plusieurs formes : création de sociétés financières de participation, financement de rachats d'affaires, financement d'opérations de fusion ou d'absorption,

L'utilisation des fonds européens est mentionnée dans deux documents principaux²:

1- la déclaration de Barcelone où le programme Meda est l'instrument financier principal de l'Union Européenne pour la mise en application du partenariat euro-méditerranéen. Son budget s'élève à 3424.5 millions d'écus prélevés sur le budget total de 4685 millions d'écus alloués à la coopération financière entre l'UE et ses partenaires méditerranéens pour la période 1995-1999.

Environ 90% des ressources allouées dans le cadre de Meda sont distribuées aux partenaires de façon bilatérale (en l'occurrence, l'Algérie, l'Égypte, la Jordanie, le Liban, le Maroc, la Tunisie, la Syrie, la Turquie et l'Autorité palestinienne). Les 10 % restants sont affectés aux activités régionales. Pour la période 2000-2006 le budget consacré au programme s'élève à 5.35 milliards d'euros.

Les ressources de Meda s'accompagnent de programmes: des programmes nationaux indicatifs sur trois ans sont fournis de manière bilatérale, ainsi qu'un programme régional indicatif couvrant les activités multilatérales. Ils sont révisés annuellement. Les ressources de Meda sont affectées en priorité aux actions suivantes³:

- Soutien à la transition économique : le but est de préparer les partenaires à la mise en place du libre-échange en améliorant leur compétitivité, en vue de garantir une croissance économique durable, notamment en développant le secteur privé ;
- Renforcement de l'équilibre socio-économique : l'objectif est d'alléger les coûts à court terme de la transition économique grâce à des mesures appropriées en matière de politique sociale ;
- Coopération régionale : il s'agit d'apporter un complément aux activités bilatérales par le biais de mesures visant à accroître les échanges au niveau régional.

2- les accords euro-méditerranéens d'association conclus ou en négociation avec 9 des 12 partenaires méditerranéens. Chaque accord fait mention au programme Meda par référence aux objectifs recherchés, mais il ne fixe pas le montant du programme Meda qui sera consacré sur une période donnée au partenaire signataire de l'accord.

Ces allocations communautaires s'accompagnent de prêts substantiels de la banque européenne d'investissement (BEI).

a - Mise à niveau en Tunisie: état de lieu et évaluation préliminaire.

La Tunisie s'est engagée depuis 1996 dans une politique de mise à niveau de ses entreprises privées et publiques étant donné que, près de 58% du PIB⁴ tunisien subira le choc du démantèlement tarifaire, ce qui nécessite un redéploiement industriel d'une grande ampleur, cette politique a comporté 2 volets⁷ :

1- amener les entreprises à faire évoluer leur outil de production et à assainir leur structure organisationnelle et financière ;

2- introduire la culture qualité notamment par la mise en place de systèmes de management conformément aux référentiels internationaux ISO 9000, et aux accords d'association qui prévoient que tous les produits exportés vers l'UE devront après une période de grâce de 5 ans être conformes aux normes de qualité ISO (9000).

Des mesures d'incitation ont été développées parmi lesquelles le plan national qualité. Une aide financière a été allouée à quelques trois cents entreprises pilotes de divers secteurs d'activité afin de faire certifier leur système de management qualité. A ce jour, une centaine d'entre elles ont atteint cet objectif.

L'aide communautaire fournie à la Tunisie durant la période 1996-99 a pratiquement triplé par rapport au dernier protocole financier, 1992-1995. Elle est passée à 330 millions d'écus, (1 ECU=1.27820 TND), contre 116 millions d'écus 1992-1995.

Toutefois, Cette politique de financement estime la Tunisie, n'est pas en mesure d'atténuer le poids de la mise à niveau. Une telle aide est cependant faible comparativement à celle accordée aux PECO⁸.

Au cours de la période 1996-1999 et depuis l'entrée en vigueur de la ligne budgétaire Meda jusqu'à la fin de sa période de validité, le 31 décembre 1999, l'Union Européenne aura approuvée le financement de projets et programmes de coopération en Tunisie pour une valeur de 458 millions d'euros. Ceci situe la Tunisie parmi les premiers partenaires dans la coopération financière en Méditerranée.

Le contrat-cadre qui régit les activités de la BEI en Tunisie au titre de ce mandat a été signé en juillet 1997. En Tunisie, 510 millions d'écus au total ont déjà été prêtés par la BEI depuis 1992⁵ pour financer des projets dans les secteurs de l'industrie, de l'agro-industrie, des transports et de

l'environnement.

Évoquant la mise à niveau des entreprises industrielles, M. Ben Abdallah, ministre de l'industrie, a fait remarquer que l'objectif principal assigné au secteur industriel consiste à exporter et à imposer sur les marchés extérieurs le produit manufacturé tunisien. Le ministre a indiqué, que le nombre des entreprises qui ont adhéré au programme de mise à niveau a atteint, jusqu'à fin janvier 2000, les 1250 dont 623 ont reçu le feu vert pour la mise en œuvre de leur plan de mise à niveau pour un investissement global de 1182.6 millions de dinars⁶.

Selon l'enquête annuelle sur les résultats de mise à niveau, le chiffre d'affaires des entreprises qui ont adhéré au programme de mise à niveau a augmenté au taux de 15% par an, tandis que leurs exportations ont augmenté de 13% et les emplois de 6.6%.

b – La mise à niveau au Maroc: quel bilan?

Dans le cadre du programme Meda, le Maroc a bénéficié d'une enveloppe financière indicative de 450 millions d'écus (environ 600 millions de dollars) pour la période 1996-98⁷, soit une augmentation de 60% du volume de l'aide financière de l'UE, parallèlement à ces montants, la Banque Européenne d'Investissement (BEI) s'est engagée à accorder au Maroc un montant équivalent sous formes de prêts concédés et conditions préférentiels, 48% des fonds programmés sont destinés à l'appui au processus de transformation économique(appui aux PME, programme touchant à la normalisation et à la qualité, appui à la privatisation.), et 52% à l'appui à un meilleur équilibre socio-économique (programmes d'approvisionnement en eau de zones rurales, appui à la santé de base, appui à l'éducation de base).

Une première évaluation de cet accord fait ressortir les mêmes résultats qu'en Tunisie. En effet, le Maroc estime que l'effort financier de l'UE n'est pas en mesure de répondre aux attentes de l'économie. Ces besoins ont été chiffrés à 45 milliards de dirhams sur une période de dix an , alors que les écus déboursés au profit du Maroc au titre des exercices 1996-98, n'ont pas dépasser, les 2 milliards de dirhams soit 4.4% des besoins exprimés. En plus, il a été constaté un retard dans le processus de déboursement de ces fonds. Le Maroc constate également que l'effort de l'UE vers les PTM reste faible comparativement à celui fourni pour les pays de l'Europe orientale. Les lourds investissements que l'Europe a consentis à ces pays, sont estimés à plus de 40 milliards d'écus contre 4.6 milliards d'écus fixés aux douze pays tiers méditerranéens, soit 11.5% de

cette somme. Le Maroc cite aussi l'exemple du Portugal qui à la veille de son intégration à l'UE a bénéficié d'une importante manne financière 3 milliards de dollars par an. Ce vétusté du fond Meda, ainsi que le faible engagement financier de l'UE ont eu leurs incidences sur la croissance économique de ce pays.

Il ressort du cas tunisien et marocain, que l'accompagnement financier est très modeste et ne répond pas parfaitement aux exigences de la structure industrielle, et donc au développement de l'offre compétitive dans ces deux pays.

c - La mise à niveau en Algérie: quelle politique?

A la fin de 2001, L'Algérie a signé un accord d'association avec l'UE. Cela suppose que certains produits (L'UE fournit 58.5% des marchandises importées) ne seront plus soumis aux droits et taxes, avec le démantèlement de la tarification douanière.

Actuellement un programme de mise à niveau et de promotion de la compétitivité industrielle va concerner un millier d'entreprises algériennes, publiques et privées et devrait coûter entre 30 à 45 milliards de dinars sur 10 années, soit entre 375 à 562 millions de dollars au cours actuel. Le programme élaboré avec le soutien financier et logistique de l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI) et des gouvernements français et italien. Déjà en branle depuis 1997 à titre pilote sur 48 entreprises dont une dizaine sont en phase d'achèvement du programme avec le concours de l'ONUDI.

Ainsi, la mise à niveau des entreprises qui est plus que vitale, ne concerne jusqu'à ce jour que 8 entreprises publiques et 8 autres privées, ce qui est largement insuffisant. L'exemple tunisien de mise à niveau a touché plus de 4000 entreprises avec un budget consacré de 2.5 milliards de dollars⁸.

A noter que le conseil interministériel de mise à niveau instauré par le gouvernement n'associe aucune entreprise ou chef d'entreprise algérien : il y a plus de 18000 PME/PMI qui seraient concernées par cette mise à niveau. Toutefois, une divergence existe entre le gouvernement et le forum regroupant les chefs d'entreprises. Le premier, veut créer un environnement propice à la mise à niveau de ces entreprises, alors que le second pense qu'il s'agit d'abord d'une question de moyens, c'est à dire assurer les investissements matériels (équipement) et immatériels (humains) nécessaires à toute mise à niveau. Le forum invoque la mise à

niveau générale de l'Algérie et fustige le système bancaire archaïque ainsi que les mentalités qui se «contentent de l'immobilisme ».

La coopération financière entre l'UE et l'Algérie souffre de difficultés notamment dues à la situation sécuritaire. Ceci a provoqué d'importants retards de mise en œuvre qui se sont aggravés entre juillet 1994 et novembre 1998 lors de la fermeture technique de la délégation et le départ des experts européens. A travers les quatre protocoles financiers, l'Algérie a bénéficié, entre 1978 et 1996, de 949 millions d'euros (communauté : 309 millions d'euros ; BEI : 640 millions d'euros). L'Algérie a eu la plus faible capacité d'absorption des fonds des protocoles financiers conclus avec les partenaires méditerranéens. Fin septembre 2000 le taux d'engagement était de 66.3%, le taux de paiement se situait à 47.2%⁹.

Dans la période 1996-99, 164 millions d'euros ont été engagés dans la coopération Meda, équivalent à 66% du programme indicatif national initialement prévu pour cette même période (250 millions d'euros). Ceci est du à la persistance des faiblesses d'absorption et la situation sécuritaire des années 1996-98.¹⁰

La BEI a octroyé un total de 480 millions d'euros de prêts dans la période 1996-99. Les secteurs visés sont l'énergie (gazoduc, électrification), le transport (contrôle aérien), la gestion de l'eau (barrage) et l'environnement (dépollution industrielle)¹¹.

• L'investissement direct étranger: état du monde et des pays du Maghreb

Du rapport annuel sur l'IDE dans le monde on peut lire que l'année 1995 à été une année record pour le flux d'IDE des sociétés multinationales dans le monde avec une augmentation de 40% par rapport à 1994. Le flux à atteint 315 milliards de dollars, avec cependant une grande polarisation qui fait qu'aujourd'hui 10 pays seulement reçoivent près de 70% des flux annuels mondiaux d'IDE, tandis que les 100 pays les moins biens lotis n'en totalisent, réunis, que 1%. Cette tendance concerne particulièrement les pays du pourtour méditerranéen¹⁷.

Selon les statistiques de la CNUCED toujours, en 1997, les flux d'IDE ont continué à augmenter et dépassé le niveau de 400 milliards de dollars. Les pays développés ont globalement investi 359 milliards de dollars (en augmentation de 27% par rapport à 1996) et attiré 233 milliards de dollars (+ 19%)¹⁸.

Le stock mondial d'IDE (valeur comptable) est d'environ 3500 milliards de dollars. Le chiffre d'affaire des filiales étrangères créées par ces investissements a été estimé à quelque 9500 milliards de dollars en 1997, alors que les exportations mondiales étaient de 6400 milliards de dollars pour cette même année.

A l'occasion de sa dixième conférence, la CNUCED a publié une estimation des principales données concernant l'IDE en 1999. Le montant global des IDE se serait élevé à 827 milliards de dollars, soit une hausse de 25% par rapport à l'année précédente. En 1998, les IDE avaient déjà atteint le chiffre de 660 milliards de dollars,

soit une progression de 41% par rapport à 1997. Les pays développés ont attiré 609 milliards de dollars dont 44% à destination des pays de l'union européenne. En 1999 les entrées d'IDE dans les pays en développement se sont accrues de 15% à 198 milliards de dollars par rapport à 1998. L'Afrique demeure la grande oubliée de l'investissement mondial avec seulement 11 milliards de dollars.

Si le Japon d'une part (en direction de la Chine, Malaisie, Thaïlande...) et les États-Unis de l'autre (Chili, Brésil, Mexique, Argentine...), ont des politiques offensives vis-à-vis de leur propre Sud, le flux d'IDE à destination des pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée reste très faible. Ainsi en 1996, l'Asie a reçu, plus de 84 Milliards de \$ d'IDE, l'Amérique Latine plus de 38 Milliards et le Sud de la Méditerranée 4.7 Milliards (Israël et Turquie compris). Qu'en est il dans les pays du Maghreb?.

- **En Tunisie:** le stock d'investissements étrangers en fin 1998 a atteint 13.5 milliards de dinars. Cela correspond à quelque 12 milliards de dollars . les 2/3 de cet investissement ont été réalisés durant les 12 dernières années. 75% des investissements réalisés en Tunisie ont pour origine l'UE, 12% l'Amérique du Nord et 8% les pays arabes. Trois secteurs ont été les principaux bénéficiaires de ces flux de capitaux extérieurs. D'abord le secteur des hydrocarbures puisque la recherche pétrolière et l'exploitation des gisements qui ont été découverts sont réalisées essentiellement par des investissements étrangers. Le second secteur, les industries manufacturières. Enfin, le secteur du tourisme. Ainsi, les investissements étrangers restent très concentrés dans le secteur de l'énergie (près de 90% de l'ensemble) et, dans une moindre mesure, dans le domaine du tourisme.

- **Au Maroc:** entre 1982 et 1991, le montant des investissements à

quadruplé, passant de 133 à 400 millions de dollars. Les 2/3 proviennent de l'UE et le quart de la France. L'investissement américain a atteint 350 millions de dollars en 1997 (voir tableau 1).

- **En Algérie:** L'économie pétrolière et gazière occupe toujours une proportion de plus en plus importante dans la production nationale , au niveau des exportations, à celui des investissements et, bien entendu, du partenariat avec l'étranger. les investisseurs étrangers n'investissent pratiquement rien hors hydrocarbures.

Tableau 1: Investissement direct étranger au Maghreb en millions de \$US

Pays	80	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97●
Maroc	143	123	226	227	376	503	590	555	278	397	500
Tunisie	236	110	144	185	166	487	545	442	229	257	360
Egypte	541	124	124	136	141	369	453	1285	735	612	834

Source:Banque Mondiale: Annuaire des indicateurs en Afrique(98-99)(P82)

• CNUCED: communiqué de presse TAD/INF/2782 du 2 novembre 1998.

Ainsi le Maghreb en général n'a pas attiré les capitaux espérés, malgré des codes des investissements les plus libéraux, ceux-ci reçoivent moins de trois pour cent des investissements européens dans le monde. L'Égypte et la Turquie demeurent les principaux pays bénéficiaires des IDE dans la région, suivis par Israël, le Maroc et la Tunisie. Quant à l'Algérie, la Syrie et la Libye, l'attractivité est faible et concentrée sur quelques activités.

B - Le partenariat Maghreb Arabe – Union Européenne: quel avenir?

Après avoir passé en revue l'état des relations inter-maghrébines et dressé un bilan de la mise à niveau des économies des pays du Maghreb, et enfin souligné le faible afflux des investissements étrangers, l'avenir de cette zone reste à construire, il dépendra à notre avis:

- d'une part , de la consistance des relations de coopération inter-maghrébines;

- d'autre part, de l'engagement responsable du partenaire européen simultanément:

1 - en tant que source de financement du programme de mise à niveau des économies des pays du Maghreb;

2 - en tant que pourvoyeur de l'investissement direct étranger.

1 - Construction du Maghreb comme préalable (complément) à l'intégration:

La construction du Maghreb est une nécessité voire un impératif. Les pays concernés n'ont plus le droit à l'attente, ni à l'immobilisme. L'avenir de nouvelles générations en dépend. L'opération peut être considérée comme étant interne en ce sens qu'elle dépend entièrement de la volontés des pays concernés.

“ les liens bilatéraux ne suffiront plus dans le futur et le coût du non Maghreb sera trop élevé”. Affirmait Romano Prodi président de la Commission européenne lors d'une visite à Tunis le 12/01/2001. Dans ce contexte la zone de libre échange entre le Maroc et la Tunisie dont la convention d'établissement a été signée et est entrée en vigueur le 16 Mars 1999, s'avère être une opération importante d'autant plus que des concessions supérieures à celle en vigueur avec l'UE seront octroyées pour les produits agricoles et agroalimentaires.

L'étroitesse du marché intérieur de chacun des pays du Maghreb s'avère être l'handicap majeur du non afflux des IDE. Ainsi, la nécessité d'agir en tant que région, c'est-à-dire renforcer la coopération sud-sud devant mener à des marchés élargis et plus intégrés, a été évoquée dans le discours prononcé par M. Stuart Eizenstat sous- secrétaire d'état pour les affaires économiques, commerciales, et agricoles devant la chambre de commerce Maroco-Américaine le 17 juin 1998, au Maroc en disant : « dans un monde de globalisation, les investisseurs ne choisissent pas uniquement un pays en se basant sur son marché intérieur, mais sur la manière dont il pourrait servir de plate-forme pour la région ». et d'ajouter plus loin: « par rapport à de nombreux autres pays, votre marché est très réduit. Ce qui vous rendra attractifs, c'est de devenir une plate-forme pour les importations et les exportations vers les pays voisins et la région toute entière ».

La constitution d'un marché unique de l'Afrique du Nord aurait un effet multiplicateur sur les politiques de promotions menées séparément par les différents pays de la région... Dans cette perspective, il ne fait aucun doute que l'attractivité de l'ensemble Maghreb sera beaucoup plus grande que le total des attractivités de chaque pays membre¹⁹.

Les pays Maghrébins auront aussi à terminer leurs réformes notamment en matière de fiscalité, à assainir et à moderniser leur secteur financier, à organiser un environnement des affaires plus favorable, à renforcer la compétitivité des entreprises etc.... Les résultats immédiats

de la construction permettront d'alléger un tant soi peu les handicaps des économies maghrébines .

2 - L'Engagement responsable du partenaire européen:

– en tant que source de financement du programme de mise à niveau de l'économie.

Si la construction du Maghreb s'avère être une opération interne, l'engagement du partenaire européen est plutôt une "affaire d'État," voire une obligation. L'Europe doit être le maître d'œuvre de la mise à niveau des entreprises (financement, formation, expertise, certification des produits, transfert de technologie. Etc..). Elle doit aujourd'hui s'impliquer avec ses voisins méditerranéens à partir de relations plus dynamiques. A l'instar de la politique des États-Unis, qui a été beaucoup moins hésitante et plus efficace vis-à-vis de ses voisins canadiens et mexicains.

Toutefois, la mise à niveau comme opération de restructuration de l'économie en général et de l'entreprise en particulier pose le problème de la détermination d'une stratégie industrielle claire et cohérente ayant pour objectif le soutien de la nouvelle dynamique concurrentielle au niveau des marchés internes et externes. A ce sujet, il s'agit d'identifier « les grappes d'activités » permettant à chaque pays d'améliorer et de faire durer sa compétitivité. Si ces dernières ne sont pas difficiles à identifier tant pour le Maroc que pour la Tunisie, car ces pays ont acquis depuis au moins deux décennies le titre de pays exportateur de produits manufacturés, ceci n'est pas le cas de l'Algérie : pays mono exportateur ou le schéma de spécialisation a peu évolué, en restant concentré sur la filière énergétique et ou aucun autre avantage ne s'est construit.

Ainsi au Maroc, le secteur secondaire qui représente environ 30 pour cent du PIB et emploie 20 pour cent de la population active connaît (à partir de 1997) une croissance annuelle moyenne de l'ordre de 3 pour cent. L'industrie manufacturière qui représente 66 pour cent ²⁰ de la valeur ajoutée du secteur secondaire (17.7 pour cent du PIB en 1997) repose principalement sur l'industrie agroalimentaire, l'industrie chimique et para chimique, l'industrie du textile et de la confection et l'industrie mécanique et métallurgique. Les services informatiques, le matériel électrique et électronique et le matériel de transport, sont des secteurs émergents.

Le cas tunisien est plutôt similaire à celui du Maroc ou la contribution

du secteur industriel au PIB est de 28.5 pour cent. Les principaux secteurs industriels en Tunisie sont : le textile, le cuir et les chaussures, l'industrie agroalimentaire, la mécanique, l'électronique et la chimie.

En Algérie les données sont totalement différentes. Signalons d'abord que le secteur des hydrocarbures contribue pour 35 pour cent au PIB, puis ensuite la forte domination du secteur industriel public qui participe à 75 pour cent des activités industrielles nationales, pour enfin terminer sur les faibles performances du secteur industriel. Durant l'année 2000, la production des entreprises industrielles publiques a baissé de 5 pour cent par rapport à 1999, malgré l'évolution positive réalisée au niveau de certaines branches d'activités : sidérurgie/ métallurgie(+5.1%), électrique/ électronique(+3.4%), matériaux de construction(+5.1%), chimie pharmacie engrais(+6.4%)²¹. Le rapport de conjoncture signale la même tendance au cours de l'année 2001. la croissance positive des branches précitées a été respectivement de l'ordre (+8.6%), (+5%), (ND), (+7.4%). D'autres branches de l'économie accusent par contre une régression inquiétante. Ainsi au cours de l'année 2000 la production a chuté pour l'IAA (-9.4%), textiles et cuirs(-13.5 %), bois et papiers(-16%). La tendance s'est aggravée en 2001²² avec des baisses de l'ordre de 12.8% et 14.7% respectivement pour l'IAA et les textiles et cuirs. Il ne s'agit pas pour nous de déterminer les grappes d'activités en Algérie. Cette dernière doit à notre avis définir une stratégie industrielle claire et cohérente, terminer les réformes notamment en matière de fiscalité, assainir et moderniser le secteur financier, organiser un environnement des affaires plus favorable.

L'union européenne est aujourd'hui contrainte d'accompagner ce projet d'une politique de coopération financière généreuse qui tienne compte des retards de développement accumulés ici et là. Le programme Meda doit être réellement un instrument d'accompagnement et d'encouragement du processus d'association tout en tenant compte des faiblesses concernant du précédent programme, à savoir:

1- les fonds Meda concernent la mise à niveau de l'entreprise en particulier, alors qu'ils concernent l'économie toute entière;

2 - la mise à niveau généralisée de l'économie est laissée en grande partie au compte de l'État, et peu prise en charge par les fonds communautaires. Cette dernière requiert des fonds énormes non disponibles . Le démantèlement va amplifier les besoins de financement des pays candidats à l'adhésion;

3- la mise à niveau de l'économie peut se faire à partir de prêts de la BEI. Même à intérêt bonifié cette démarche sera synonyme d'endettement : conséquence à l'encontre de la finalité de la déclaration de Barcelone. Avec 200 milliards de dollars de dettes extérieures, les pays méditerranéens doivent déboursier chaque année 17 à 19

milliards pour le service de la dette, alors qu'ils ne reçoivent en moyenne que 2 milliards²³ de l'UE (subventions et prêts de la BEI);

4 - insuffisance généralisée de ces fonds par rapport aux besoins réels de la politique de mise à niveau. Cette dernière, s'apparente actuellement plus à un mythe qu'à une réalité.

– en tant que pourvoyeur de l'investissement direct étranger.

la défaillance des investisseurs dans la région du Maghreb peut être attribuée en partie aux politiques économiques des pays, cependant elle sera atténuée par une stratégie de promotion des investissements, par le développement du partenariat économique Afrique du Nord - USA, la création du marché de l'Afrique du Nord, par une meilleure qualification de la main d'œuvre, etc....

Du point de vue de l'investissement direct étranger le retard de l'Europe vis-à-vis des pays maghrébins est notoire, il est souligné par de nombreux spécialistes. A cet effet Kébabdjian.G. écrit : "L'Europe si elle apparaît en avance dans son processus d'intégration interne par rapport à l'ALENA, et aux intégrations de l'Asie du Sud-Est, est en revanche très en retard par rapport à ces mêmes pôles sur le plan des rapports avec ses régions limitrophes comme la Méditerranée, et principalement sur le plan de l'IDE²⁴.

L'Europe doit investir d'abord au Maghreb pour concrétiser cette zone de libre-échange. L'insuffisance de l'investissement direct étranger dans la rive sud de la Méditerranée a été mis en exergue , soit lors de la conférence euro-méditerranéenne sur l'investissement, tenue à Lisbonne les 28 février et le premier mars 2000. Soit, lors de la conférence euro-méditerranéenne des ministres des affaires étrangères, tenue à Marseille les 15 / 16 novembre 2000.

La France est le pays qui investit le plus au Sud et à l'Est de la Méditerranée. Cependant, la part du Maghreb dans les IDE français ne dépasse pas 5.4% (0.3% du total mondial).

La régression est plus accentuée concernant les investissements

allemands dans les pays du Maghreb. Seule la Turquie, et à un degré moindre la Tunisie, reçoivent des IDE allemands relativement significatifs.

Quand à l'Espagne, ses investissements s'orientent davantage vers l'Amérique Latine. Seuls, trois pays du Sud Méditerranéen ont attiré une part relativement importante des investissements: l'Égypte, la Turquie et le Maroc.

Conclusion:

la viabilité du projet de ZLE Maghreb Arabe – Union Européenne, repose entièrement sur un scénario simultané, de consolidation de relations inter-maghrébines, et d'engagement réel du partenaire européen

BIBLIOGRAPHIE:

1- **BENSIDOUN I. et CHEVALLIER A.**, Europe-Méditerranée: le pari de l'ouverture, Éditions Economica, Paris 1996.

2- **CHOUROU Béchir**, Perceptions sur les implications de la zone de libre-échange: le cas de la Tunisie in Elites and change in the mediteranean.

3- **BERTRAND B. et RIDHAG.**, (coordinateurs) investissements directs étrangers et développement industriel méditerranéen. Ed. Economica, Paris 1998.

4- **JAIDI Larabi**, Perceptions sur les implications de la zone de libre-échange: le cas Maroc in Elites and change in the mediteranean Ed FMES-UNISCI-CREST.

5- **KHADER Bichara**, Partenariat euro-méditerranéen: les taches non accomplies. Université Louvain-La-Neuve, Belgique.

6- **LEBRUN. J. F.**, un réexamen des liens entre croissance et emploi par la stimulation des différentiels de productivité, 11^e congrès des économistes belges de langue française, rapport de la commission "politiques internationales et stratégies européenne", Louvain-La-Neuve, Cifop, novembre 1994.

7- **RAMDANE Omar**, Président du forum des chefs d'entreprises, "Il faut protéger nos entreprises" discours à la veille de l'ouverture du Carrefour des entreprises, organisé sous l'égide du chef du gouvernement Alger, les 8 et 9 avril, 2001.

8- **HAROUN TAHAR**, Les opportunités d'intégration économique au Maghreb: approche theorique et perspectives concretes .These de doctorat d'état, universite de Nice-Sophia Antipolis . Juillet 1998.

9- AF@qNews N°2: la certification en Tunisie 3/11/1999.

10- Business Wire. Nouvelles économiques 14/02/2000.

11- Commission européenne, DG Relations extérieures (unité F.3), décembre 2000.

12- Communiqué de presse: EXT 53/98 Luxembourg, 15/12/98.

13- Décision 96/706/CE du 6/12/96 publié au JOCE N° L 325 du 14/12/96.

14-http://europa.eu.int/comm/external_relations/algeria/intro/index_fr.htm

Notes

¹ Haroun Tahar: Les opportunités d'intégration économique au Maghreb: approche théorique et perspectives concrètes. These de doctorat d'Etat CEMAFI, Nice, 1998, p. 304-305.

² Abdelmadjid Bouzidi, "L'intégration économique maghrébine: Réalités et perspectives" in Panorama des Economies Maghrébines Contemporaines CENEAP, Alger, 1991, p.138.

³ Sur ce sujet de l'amélioration de l'environnement global des entreprises, cf. J. F. Lebrun, un réexamen des liens entre croissance et emploi par la stimulation des différentiels de productivité, 11^e congrès des Economistes belges de langue française, rapport de la commission "politiques internationales et stratégies européenne", Louvain-La-Neuve, Cifop, novembre 1994. Cf, aussi M. Genet, "Made in USA, Made in France, Standort Deutschland: En quels termes nos partenaires posent-ils le problème?" de la compétitivité dans tous ses états, Louvain-La-Neuve, IRES, 1994.

⁴ Décision 96/706/CE du 6/12/96 publié au JOCE N° L 325 du 14/12/96.

⁵ Bichara Khader, Université Louvain-La-Neuve, Belgique: Partenariat euro-méditerranéen: les taches non accomplies.

⁶ Béchir CHOUROU: Perceptions sur les implications de la zone de libre-échange: le cas de la Tunisie in Elites and change in the mediteranean, Ed FMES-UNISCI-CREST, P 6 .

⁷ AF@qNews N°2: la certification en Tunisie 3/11/1999. P.4.

⁸ Cette aide est trois fois moins importante que celle octroyée aux pays d'Europe Centrale et Orientale : en moyenne par an quatre écus par habitants d'un coté, 12 écus de l'autre ; même si en termes de masse financière elle représente environ 70% de ce qu'avaient obtenu les PECO, soit 6.7 milliards d'écus pour la même période. L'aide que recevront les pays Méditerranéens ne dépassera pas 0.4% de leur PIB (hors Israël). I. Bensidoun et A. Chevallier, Europe-Méditerranée : le pari de l'ouverture, Editions Economica, Paris 1996.p. 14.

⁹ Communiqué de presse: EXT 53/98 Luxembourg, 15/12/98. P.2.

⁶ Business Wire. Nouvelles économiques 14/02/2000. P.5.

⁷ Larabi JAIDI, Perceptions sur les implications de la zone de libre-échange: le cas Maroc in Elites and change in the mediteranean Ed FMES-UNISCI-CREST, P.14 .

⁸ Omar RAMDANE, Président du forum des chefs d'entreprises "Il faut protéger nos entreprises" discours à la veille de l'ouverture du Carrefour des entreprises, organisé sous l'égide du chef du gouvernement les 8 et 9 avril, 2001.

⁹ [http:// uropa.eu.int/comm/external_relations/algeria/intro/index_fr.htm](http://uropa.eu.int/comm/external_relations/algeria/intro/index_fr.htm) P.2.

¹⁰ http:// uropa.eu.int/comm/external_relations/algeria/intro/index_fr.htm P.3.

¹¹ http:// uropa.eu.int/comm/external_relations/algeria/intro/index_fr.htm P.3.

¹⁷ Bertrand.B et Ridha.G: La polarisation des IDE dans l'espace méditerranéen. Ed. Economica, 1998, p.33.

¹⁸ CNUCED communiqué de presse TAD/ INF / 2762. 3sept 1998.

¹⁹ Charles-Albert Michalet: La Tunisie: le renforcement de l'attractivité. Ed.Economica,1998, p.112.

²⁰ OCDE BAD perspectives économiques en Afrique. Maroc, p.214.

²¹ projet de rapport sur la conjoncture économique et sociale du deuxième semestre 2000. CNES, Alger, mai 2001, p.9.

²² projet de rapport sur la conjoncture économique et sociale du second semestre 2001. CNES, Alger, juin 2002, p.19-20.

²³ Bichara Khader, op, cit; p.6.

²⁴ Kébabdjian.G: Régionalisation de l'économie mondiale et espace méditerranéen. Ed. Economica, 1998, p.54.